

Date limite de candidature : 25 Octobre 2025

Date de prise de poste souhaitée : Dès que possible

La Ville de Honfleur recrute

GARDIEN AVEC ASTREINTE DE NUIT

Au sein du musée Eugène Boudin, sous l'autorité de la directrice de la culture et des musées, le-la titulaire du poste a la responsabilité d'assurer le gardiennage, de nuit ou de jour, principalement lorsque le musée est fermé au public et en l'absence de ses collègues. Il peut aussi parfois se retrouver de temps en temps en surveillance de salle le jour. En collaborationavec l'équipe du musée, il-elle assure également des heures d'entretien et de surveillance des salles du musée. Lorsqu'il-elle est de nuit, il-elle est logé.e dans un studio par nécessité absolue de service à proximité immédiate du musée.

Descriptif de l'emploi :

- → Acquérir une excellente connaissance de la sécurité intrusion, incendie et technique du musée Eugène Boudin. Il devra maîtriser et connaître l'exploitation et la gestion du système de sécurité intrusion et du SSI (Système de Sécurité Incendie).
- → Demeurer dans le studio durant les heures où il est responsable du gardiennage du musée et de ce fait : assurer la levée dedoute en cas de déclenchement de l'alarme incendie et si nécessaire donner l'alerte en prévenant les pompiers et le directeur des musées ;accueillir et ouvrir le musée aux forces de l'ordre assermentées dans le cas d'une levée de doute liée au déclenchement de l'alarme intrusion. Toutes ces interventions devant s'effectuer dans le strict respect des consignes et des procédures.
- → Assurer la ronde d'ouverture et de fermeture du musée (gestion des alarmes, verrouillage/déverrouillage des portes, issues de secours, transfert de la ligne téléphonique, etc.) et des rondes complémentaires.
- → Porter la responsabilité et assurer l'entretien du musée (sols, vitrines, escaliers, toilettes, jardin, etc.), de la cour et du studio ainsi que veiller à la gestion des stocks de produits et de matériels qui y sont liés en collaboration avec le secrétariat de la direction culture.
- → Assurer quelques tâches de conservation préventive sous l'autorité de la directrice des musées et du régisseur des collections : contrôle et relevé des températures, vidange des déshumidificateurs, etc.).
- → Ponctuellement, aider au montage et démontage des expositions temporaires.
- → Opérer, en collaboration avec l'agent technique de la direction culture, quelques opérations simples de maintenance (changement d'ampoules, manutention légère).
- → Assurer l'accueil téléphonique en dehors des heures d'ouverture de la conservation des musées.
- → Veiller au respect par le public du règlement intérieur du site et à l'intégrité des collections durant les heures d'ouverture au public et les événements se déroulant dans l'établissement : Nuit des musées, concerts, conférences, etc.
- Assurer une communication efficace auprès de sa hiérarchie pour faire remonter toute observation liée à la sécurité, à la maintenance et à l'entretien du musée.



PROFIL

- Compétences
- > Expérience souhaitée en gardiennage.
- > Connaissance des systèmes d'exploitation liés à la sécurité intrusion et incendie appréciée.
- > Un savoir-faire dans les domaines techniques et électroniques est un plus.
- Connaissance impérative du règlement d'un ERP (quatrième catégorie) et particulièrement de type Y (musées) et de ses consignes de sécurité (réactivité et maîtrise des protocoles d'urgence).
- > Maitrise des techniques de nettoyage et d'entretien de locaux.
- > Bonne maîtrise et clarté de l'expression orale.
- Savoir-être
- > Conscience professionnelle, rigueur, réactivité, sens de l'observation, disponibilité, souplesse.
- > Fiabilité et discrétion absolue.
- > Devoir de réserve.
- > Bonne mémoire, capacité à comprendre, apprendre et connaître par cœur des protocoles.
- > Autonome et manuel.
- > Ponctualité dans ses prises de fonction (nuit et jour).
- > Courtoisie à l'égard du public et bonne tenue vestimentaire.
- > Respect et écoute de la hiérarchie

HORAIRES

Temps de travail annualisé partagé entre le gardiennage principalement de nuit (67%) et les heures de travail effectif correspondant à de l'entretien et de la surveillance (33%).

3 types de plages horaires :

- -gardiennage nocturne de 20h à 8h;
- -gardiennage diurne entre 8h -10h; 12h-14h et 18h-20h,
- -accueil et surveillance de salle 9h-12h ; 14h-17h (selon horaires ouvertures des musées).

Gardiennage quelques jours fériés.

Cinq semaines de congés.

LIEU DE TRAVAIL

Salles, bureaux et réserves du musée Eugène Boudin (cour + rdc + 4 étages) et studio de gardiennage. Logement par nécessité absolue de service contigu au musée.

TYPE DE CONTRAT

Contractuel (1 an ; avec période d'essai de 3 mois renouvelable), évolutif vers une titularisation. <u>Catégorie : C, filière technique.</u> <u>Durée hebdomadaire :</u> Temps plein 35H, partagé entre heures de gardiennage(astreinte) et de temps de travail effectif dans le respect des modalités de calcul dudécret n°2002-813 relatif aux horaires d'équivalence applicables aux emplois degardien.

<u>Rémunération</u>: sous conditions statutaires sur la base du cadre d'emploi d'adjoint technique et du régime des astreintes.

<u>Contact et informations complémentaires :</u>

Merci d'adresser votre candidature avec lettre de motivation manuscrite + CV détaillé avec photo + copie des diplômes à : Monsieur Le Maire / Service des Ressources Humaines Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 HONFLEUR Cedex ou asimon@ville-honfleur.fr